



# Accueil de Loisirs Périscolaire et Extrascolaire

## PROJET ÉDUCATIF 2025/2028

**SIVOS « Les Prés Verts »**  
26 rue de la mairie 17700  
ST SATURNIN DU BOIS  
05.46.51.00.14 [sivos.ssdb.spda@orange.fr](mailto:sivos.ssdb.spda@orange.fr)

Accueil de Loisirs  
24 rue de la mairie 17700  
ST SATURNIN DU BOIS  
05.46.51.75.14 [alsh@stsat17.fr](mailto:alsh@stsat17.fr)

L'Accueil de Loisirs du SIVOS « Les Prés Verts » entre les communes de ST SATURNIN DU BOIS et ST PIERRE D'AMILLY a pour vocation de proposer un espace sécurisé, enrichissant et adapté aux besoins des enfants de 3 à 12 ans.

Conformément aux politiques déjà menées, ce Projet Educatif vise à offrir un environnement favorisant l'épanouissement, l'apprentissage et la socialisation des enfants, tout en respectant leur rythme et leurs besoins spécifiques.

À travers des activités ludiques, créatives et pédagogiques, le SIVOS souhaite que l'Accueil de Loisirs accompagne les enfants dans leur développement personnel et social.

L'accueil de loisirs doit être un lieu où chaque enfant se sent écouté, respecté et valorisé, en lien avec les valeurs partagées par les équipes éducatives et les familles.

Tous les enfants, sans aucune discrimination sous réserve que les conditions d'accueil soient conformes à la sécurité de tous et dans la limite des possibilités de la structure seront accueillis :

- sur le temps périscolaire avant et après la classe et le mercredi
- sur le temps extrascolaire pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne.

Les objectifs suivants ont été définis pour orienter l'action de l'équipe d'animation et garantir une prise en charge de qualité pour tous les enfants, tout en s'inscrivant dans le cadre du PEDT et du Plan Mercredi :

1. **Favoriser l'épanouissement des enfants** : Garantir un cadre sécurisé et bienveillant pour leur développement à travers des activités variées.
2. **Favoriser la socialisation et la citoyenneté** : Créer des moments d'échange et de coopération, pour encourager le respect mutuel et les comportements solidaires.
3. **Développer des compétences et l'autonomie** : Proposer des activités stimulantes pour développer les capacités intellectuelles et créatives des enfants tout en les rendant plus autonomes.
4. **Valoriser les rythmes de l'enfant et son bien-être** : Respecter les besoins de chaque enfant à travers un équilibre entre activités dynamiques et temps de calme.
5. **S'inscrire dans une dynamique de territoire** : Proposer des animations avec d'autres structures et/ou des associations locales et participer aux projets communs de la CDC.
6. **Soutenir l'implication des familles** : Maintenir une communication régulière avec les familles et favoriser leur participation active à la vie de la structure.
7. **S'appuyer sur une équipe dynamique** : Assurer une formation continue et une collaboration étroite au sein de l'équipe d'animation pour garantir la qualité de l'accueil.
8. **Adapter les activités au Plan Mercredi** : Organiser des activités spécifiques pour le mercredi, en lien avec les priorités éducatives du PEDT.

Ces objectifs sont essentiels pour que l'Accueil de Loisirs offre aux enfants un cadre adapté, stimulant et propice à leur développement global et à leur bien-être.

